



Entrave majeure de la rue Saint-Louis à compter du lundi 6 novembre

Rivière-du-Loup, le 3 novembre 2023 – La rue Saint-Louis sera entravée à compter de ce lundi 6 novembre, afin de permettre le branchement du complexe d'habitation et de services en construction aux conduites d'aqueduc et d'égouts existantes.

L'opération devrait nécessiter une semaine environ, en raison notamment de la profondeur des canalisations à cet endroit et de leur diamètre. L'entrave demeurera quelques jours supplémentaires pour permettre les travaux de pavage.

La circulation arrivant de la rue de la Chute ou du secteur de la Maison des aînés sera simplement déviée vers la rue Amyot via la rue Sainte-Anne. En revanche, le secteur compris entre les rues Sainte-Anne et Lafontaine sera ouvert à la circulation locale seulement jusqu'aux limites de la tranchée, qu'il sera impossible de franchir.

Clinique de vaccination

Ainsi, les citoyens en direction du centre de vaccination et de dépistage du CISSS du Bas-Saint-Laurent - de retour depuis quelques semaines sur la rue Saint-Louis - devront obligatoirement emprunter l'intersection avec la rue Lafontaine à la hauteur des Fous Brassant. Ils devront également repartir par cette même intersection.

La Ville remercie les usagers de la route de leur habituelle collaboration et les invite à la prudence et à la vigilance aux abords des chantiers.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère
Service des communications
418 867-6611

